



MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS FAVORISANT LES DÉPLACEMENTS GROUPÉS

1. Description succincte du projet

Le projet consiste à mettre en œuvre 4 actions permettant de faciliter les déplacements groupés des Fauvillersois(es). Certains besoins sont particulièrement ciblés : événements, formations, loisirs et écoles.

- **Mise en place d'un système de stop-covoiturage interne à la commune, allant jusqu'à Martelange et Bastogne**
Il s'agit de mettre en place un système d'autostop élaboré et sécurisé. Les inscriptions au système se font sur internet. Ensuite, les autostoppeurs se placent à certains endroits du territoire clairement identifiés et sont pris en charge par des automobilistes qui font partie du réseau. Ce système s'inspire du système de Covoit'Stop mis en place en Province de Liège ou du réseau français Rézo Pouce.
- **Développement d'une plateforme numérique communale** qui concentrera toutes les offres et demandes de mobilité.
- **Création d'un service de covoiturage bénévole**
Ce service regroupera les personnes volontaires pour aider dans les déplacements ou pour pratiquer le covoiturage, en particulier les week-ends et pour compléter l'offre de la Locomobile.
- **Diffusion d'informations ciblées**
Un certain nombre de services existent déjà, il s'agit donc prioritairement de diffuser l'information concernant toutes les initiatives existantes sur le site et la page Facebook© de la Commune. Afin d'atteindre aussi les personnes n'ayant peu ou pas accès à internet, le format papier sera utilisé le cas échéant.
L'information sera complétée par une sensibilisation aux alternatives à la voiture de manière plus générale et à la possibilité de partager sa voiture avec ses voisins.

2. Justification du projet

La mobilité en milieu rural est difficile du fait de la faible densité de population, d'une offre de services restreinte et de leur « éparpillement ».

À Fauvillers, les transports en commun sont lacunaires ; il y a peu de bus, ils sont même inexistantes hors période scolaire et aucun ne circule entre les villages situés de part et d'autre de la N4.

En termes de transport à la carte, les Fauvillersois(es) peuvent compter sur la Locomobile dont l'utilisation sur la commune est en forte croissance ; mais il existe encore trop peu d'informations, et son coût et sa disponibilité sont un frein à son utilisation.

Or, la plupart des services sont concentrés sur le village de Fauvillers ou éloignés du territoire communal ; leur difficulté d'accès a été relevée dans le cadre du diagnostic partagé. Il s'avère nécessaire d'avoir deux véhicules par ménage pour couvrir les besoins de tous : travail, loisirs, services... En 2020, 1.252 voitures privées sont recensées sur la commune. Sachant qu'à la même date 917 ménages privés sont recensés, cela signifie qu'un tiers des ménages au moins possède deux voitures ou plus. D'autres ménages, plus précarisés, n'en possèdent aucune.

De manière générale, les informations sur les modes de déplacement alternatifs manquent ou sont trop dispersées. Les initiatives de covoiturage ou de stop-covoiturage pallieront le manque de

transports en commun au sein de la commune, tout en répondant à des besoins spécifiques des jeunes ; à condition de mettre en relation l'offre et la demande.

Effets directs et multiplicateurs

- Développement de la cohésion sociale
- Participation au développement durable
- Amélioration de la convivialité dans les cœurs de village
- Réduction des émissions de CO₂
- Renforcement de la solidarité villageoise
- Réduction des coûts liés au transport
- Développement de la mobilité multimodale

Interaction avec d'autres fiches-projets du PCDR

- L1-IM-03 : Soutien au milieu associatif
- L2-IM-01 : Elargissement de l'offre de services pour les aînés
- L3-IM-11 : Amélioration de la mobilité en transport public
- L3-M-05 : Aménagement de zones de covoiturage

3. Lien à la stratégie du PCDR

Social	1 Renforcer l'accès à des services diversifiés contribuant à l'amélioration de la qualité de vie de chaque Fauvillersois(e)
	1.1 En proposant des solutions adaptées pour permettre à chacun de rester vivre sur le territoire
Social	2 S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants
	2.1 En facilitant l'accès au sport et à la culture
	2.2 En créant des coopérations au sein du milieu associatif
	2.3 En mettant en place des actions pour renforcer la cohésion sociale et la communication
Environnement	4 Prendre des mesures ambitieuses pour la protection, la valorisation et la gestion de l'environnement
	4.1 En allégeant l'empreinte énergétique du territoire, en commençant par encourager des modes de consommations et de productions raisonnées
Economie	5 Organiser la mobilité pour tous aux niveaux local et supracommunal
	5.2 En soutenant des solutions alternatives de mobilité utilitaire

Liens avec d'autres stratégies

- SDC (Schéma de Développement Communal) : sécuriser et favoriser les déplacements ; mener des actions afin de développer les transports en commun et favoriser le co-voiturage.
- PST (Programme Stratégique Transversal) : être une commune intergénérationnelle, attentive aux besoins de chacun et en recherche du bien-être de tous, y compris les citoyens les plus défavorisés ; faciliter l'accès au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale et à la mobilité ; assurer la sécurité sur tout le territoire communal, nos routes et faciliter la mobilité de nos concitoyens
- PCS (Plan de Cohésion Sociale) : impliquer l'ensemble des parties prenantes dans la co-construction des actions afin de favoriser l'accès à la mobilité pour tous et particulièrement des publics fragilisés, favoriser la participation citoyenne en encourageant les commissions consultatives à remettre des avis aux autorités locales dans les matières qui les concernent. Donner et améliorer l'accès aux nouvelles technologies.